

Réaliser des prestations socio-esthétiques auprès d'un public fragilisé

RS7562 · RS · Publiée

L'essentiel

Formacode(s)	42032, 44054
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2026
Date d'échéance	30/04/2031

Certificateur(s)

GROUPE SILVYA TERRADE · SIRET : 81891636300083

Partenaires habilités

54 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 54 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
SILVYA TERRADE GRAND-EST	43879833200013	Former et organiser l'évaluation
SILVYA TERRADE GRAND-EST	43879833200054	Former et organiser l'évaluation
SILVYA TERRADE GRAND-EST	43879833200070	Former et organiser l'évaluation
SILVYA TERRADE GRAND-EST	43879833200088	Former et organiser l'évaluation
SILVYA TERRADE GRAND-EST	43879833200104	Former et organiser l'évaluation
SILVYA TERRADE GRAND-EST	43879833200120	Former et organiser l'évaluation
SILVYA TERRADE GRAND-EST	43879833200153	Former et organiser l'évaluation
SILVYA TERRADE GRAND-EST	43879833200187	Former et organiser l'évaluation
SILVYA TERRADE GRAND-EST	43879833200195	Former et organiser l'évaluation
SILVYA TERRADE GRAND-EST	43879833200203	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 54 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs7562-realiser-des-prestations-socio-esthetiques-aupres-d-un-public-fragilise/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Réaliser des prestations socio-esthétiques auprès d'un public fragilisé » s'inscrit dans un contexte de développement des pratiques de soin de support et de prise en charge globale des personnes en situation de fragilité physique, psychique ou sociale.

Les évolutions des politiques publiques de santé, du médico-social et de l'action sociale, conjuguées à l'essor des interventions à domicile et des dispositifs de prévention, ont favorisé le développement des interventions socio-esthétiques auprès de personnes fragilisées par la maladie, le handicap, l'âge, l'exclusion sociale ou des situations de vulnérabilité psychosociale.

Dans ce contexte, les structures sanitaires, médico-sociales, sociales et associatives expriment des attentes en matière de professionnalisation, de sécurisation des pratiques et d'adaptation des prestations aux besoins des

personnes accompagnées, dans des conditions d'intervention spécifiques selon les lieux et les situations. Cette certification répond à ces besoins en attestant des compétences nécessaires pour analyser les besoins des bénéficiaires, concevoir et réaliser des prestations socio-esthétiques adaptées, individuelles ou collectives, assurer la traçabilité des interventions et collaborer avec les équipes pluridisciplinaires, dans des contextes d'exercice variés : établissements sanitaires, structures médico-sociales, structures sociales ou associatives, ainsi qu'au domicile des personnes accompagnées, et dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de confidentialité et de déontologie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les besoins de la personne ou d'un groupe de personnes en situation de fragilité, en tenant compte du contexte d'intervention (milieu médical, sanitaire et social, carcéral, foyers de vie, maisons de retraite, EHPAD...), des objectifs de l'établissement et des besoins de l'équipe pluridisciplinaire afin d'élaborer une démarche d'intervention de soins

socio esthétiques adaptée aux problématiques et aux ressources de la personne (maladie, perte d'autonomie, handicap, isolement...).

Élaborer un protocole de soins socio-esthétiques personnalisé, en s'appuyant sur les besoins repérés, en tenant compte de l'état de santé, des pathologies ou traitements en cours, et les informations partagées par l'équipe pluridisciplinaire, afin de définir un déroulé d'intervention cohérent, sécurisant et adapté aux caractéristiques physiques, émotionnelles et sociales de la personne.

Instaurer un climat de confiance et de sécurité relationnelle, en adoptant une posture empathique, bienveillante et respectueuse, en mobilisant une communication verbale et non verbale, dans le respect des principes de bientraitance, afin d'établir une relation d'aide favorisant la détente et la participation active de la personne, tout en maintenant une distance professionnelle ajustée et en régulant ses réactions face aux situations émotionnellement complexes.

Présenter la nature et les objectifs des prestations socio-esthétiques envisagées, en expliquant de manière claire et adaptée les soins proposés, leurs effets attendus et les précautions à observer, afin d'obtenir le consentement éclairé de la personne ou, le cas échéant, celui de ses aidants, dans le respect des principes d'éthique, de confidentialité et de la dignité de la personne.

Organiser l'espace et les produits nécessaires à l'intervention, en tenant compte des conditions d'exercice (lit médicalisé, fauteuil, domicile, salle commune), dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie, et en adoptant une gestion responsable des produits, consommables et déchets (économie d'eau et d'électricité, tri sélectif, traçabilité et respect de la PAO), afin d'assurer la sécurité, le confort, le bien-être de la personne et de limiter les risques pour la santé et la sécurité du professionnel (notamment les troubles musculo-squelettiques).

Réaliser des soins socio-esthétiques d'embellissement et d'hygiène corporelle (soin du visage, des mains et des pieds, maquillage correcteur ou valorisant) en choisissant et utilisant des produits dermo-cosmétiques adaptés, respectueux des peaux fragiles (gammes bio, produits sans parfum, ni allergène) et éco-responsables (ex : emballages recyclables), et en ajustant les gestes selon la situation et la sensibilité de la personne, afin de favoriser détente, bien-être et valorisation de l'image de soi.

Réaliser des massages enveloppants et relaxants, en ajustant les gestes, le rythme et la durée selon la condition physique et émotionnelle de la personne, dans le respect de sa pudeur, de son intimité et de sa dignité, tout en appliquant les principes de prévention des risques professionnels (posture, ergonomie, limitation des TMS) et en observant les réactions, afin de favoriser la détente, la réappropriation corporelle et le confort global.

Évaluer les effets des soins socio-esthétiques réalisés, en recueillant les retours exprimés par la personne à la fin du soin,

et en consignait les éléments significatifs sur la fiche de suivi, afin d'ajuster les futures interventions et d'améliorer la qualité de l'accompagnement.

Transmettre les gestes d'auto-soin et de valorisation de l'apparence, en tenant compte du niveau d'autonomie, des déficiences éventuelles (motrices, sensorielles ou psychiques) et des habitudes de vie, afin de permettre à la personne de reproduire certains gestes au quotidien et de renforcer son autonomie corporelle et son estime de soi.

Garantir la traçabilité et la transmission des informations liées à l'intervention, en consignait les éléments essentiels au suivi (nature du soin, réactions observées, effets perçus) sur des supports papier ou numériques, dans le respect du RGPD et du secret professionnel, et en adaptant la communication aux besoins spécifiques (personnes en situation de handicap, aidants, équipe pluridisciplinaire), afin d'assurer la continuité de l'accompagnement et la qualité des transmissions.

Préparer un atelier socio-esthétique collectif, autour d'une thématique choisie (séances d'auto-maquillage beauté

et/ou correctif, conseil en image) en fonction du contexte d'intervention et du public accompagné, en définissant les objectifs, les contenus, les moyens matériels et humains, le budget prévisionnel et les supports visuels ou numériques adaptés au public, y compris aux personnes en situation de handicap, afin de favoriser la participation, le lien social et la dynamique de groupe.

Formaliser une proposition d'intervention socio-esthétique adaptée à un public fragilisé, en décrivant les objectifs, les contenus, les moyens humains et matériels ainsi que les conditions de mise en œuvre, dans le respect des contraintes organisationnelles, budgétaires, éthiques et des principes de bientraitance, afin de présenter une offre d'intervention claire, argumentée et réaliste.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les prestations socio-esthétiques relèvent des soins esthétiques à la personne autres que médicaux et paramédicaux, encadrés par le Code de l'artisanat.

Conformément à l'article L.121-1 du Code de l'artisanat, issu de l'ordonnance n° 2023-208 du 28 mars 2023, ces activités ne peuvent être exercées que par une personne qualifiée professionnellement ou sous le contrôle effectif et permanent de celle-ci.

L'article R.121-1 du Code de l'artisanat, issu du décret n° 2023-500 du 22 juin 2023, précise que la qualification requise correspond à la détention d'un diplôme ou titre en esthétique-cosmétique, a minima de niveau CAP ou équivalent.

Ces dispositions sont entrées en vigueur le 1er juillet 2023.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'une certification professionnelle de niveau 3 minimum en esthétique-cosmétique (type CAP ou équivalent)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

1 président de jury (professionnel extérieur à l'organisme certificateur)

1 représentant du centre de formation où se tient le jury

2 professionnels issus du domaine de la socio-esthétique, extérieurs au certificateur

Base légale

Date de décision	30/04/2026
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2031
Date de dernière délivrance possible	30/10/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	70	—	—	—
2024	6	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS6386

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7562/>

Où se former

Formations référencées	8
Organismes	5
Régions couvertes	6
Prix indicatif	3 100 € – 3 300 €
Durée	238 – 448 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
Montant total engagé	18 600 €
Coût moyen par dossier	3 100 €
Durée moyenne	309 h
Période	05/2026 – 08/2026
Reste à charge titulaire	57 %
France compétences	43 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.